

COMITÉ DU CODEX SUR LES SYSTÈMES D'INSPECTION ET DE CERTIFICATION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS ALIMENTAIRES

Vingt-sixième session
Hobart, Tasmanie, Australie
1 – 5 mai 2023

Répartition des compétences et droits de vote

entre l'Union Européenne et ses États membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour Compétence États membres. Vote États membres.¹	CX/FICS 23/26/1
2	Questions émanant de la Commission du Codex Alimentarius et de ses organes subsidiaires Compétence partagée. Vote Union européenne	CX/FICS 23/26/2
3	Informations sur les activités de la FAO et de l'OMS et des autres organisations internationales portant sur les travaux du CCFICS Compétence partagée. Vote États membres.	CX/FICS 23/26/3
4	Avant-projet de directives relatives à la reconnaissance et au maintien de l'équivalence de systèmes nationaux de contrôle des aliments (SNCA)	CX/FICS 23/26/4
4.1	- Observations à l'étape 3 (en réponse à la CL 2023/09/OCS-FICS) Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FICS 23/26/4 Add. 1
5	Avant-projet de consolidation des Directives du Codex relatives à l'équivalence	CX/FICS 23/26/5
5.1	- Observations à l'étape 3 (en réponse à la 2023/10/OCS-FICS) Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FICS 23/26/5 Add. 1

¹ L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

6	Avant-projet d'orientations relatives à la prévention et au contrôle de la fraude alimentaire	CX/FICS 23/26/6
6.1	- Observations à l'étape 3 (en réponse à la CL 2023/11/OCS-FICS) <i>Compétence partagée. Vote Union européenne.</i>	CX/FICS 23/26/6 Add. 1
7	Avant-projet de Principes et directives sur l'utilisation d'audits et de vérifications à distance dans les cadres réglementaires	CX/FICS 23/26/7
7.1	- Observations à l'étape 3 (en réponse à la CL 2023/12/OCS-FICS) <i>Compétence partagée. Vote Union européenne.</i>	CX/FICS 23/26/7 Add. 1
8	Document de discussion sur la révision et la mise à jour des <i>Principes applicables à la traçabilité/au traçage des produits en tant qu'outil d'un système d'inspection et de certification des denrées alimentaires (CXG 60-2006)</i> <i>Compétence partagée. Vote Union européenne.</i>	CX/FICS 23/26/8
9	Révision et mise à jour de l'annexe A - Liste des enjeux mondiaux émergents <i>Compétence partagée. Vote États membres.</i>	CX/FICS 23/26/9
10	Autres questions <i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités (document non disponible).</i>	
11	Date et lieu de la prochaine session <i>Compétence États membres. Vote États membres.</i>	
12	Adoption du rapport <i>Compétence États membres. Vote États membres.²</i>	

² L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.